

([^])

(N^o 162.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 MARS 1873.

Augmentation du nombre des juges et des substituts du procureur du Roi près le tribunal de première instance d'Anvers ⁽¹⁾.

Projet de loi amendé ⁽²⁾ par la Chambre, au premier vote.

ARTICLE UNIQUE.

Le nombre des juges au tribunal de première instance d'Anvers est porté à sept et celui des substituts du procureur du Roi près ce tribunal à trois.

(1) Projet de loi, n^o 129.

Rapport, n^o 159.

(2) L'amendement adopté par la Chambre est imprimé en caractères *italiques*.